

**AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2018-02-34x-00345 Référence de la demande : n°2018-00345-041-001

Dénomination du projet : programme sonneur OBHEN

Lieu des opérations : -Département : Eure

Bénéficiaire : CPIE du Cotentin

**MOTIVATION ou CONDITIONS****1) Présentation succincte du projet :**

Afin de travailler à la conservation du Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) dont le statut est critique en Normandie, il est proposé la mise en place d'un élevage conservatoire de vingt adultes lors d'une première phase de cinq années (2018-2023) permettant, d'une part, de protéger un groupe d'individus d'éventuelles menaces et, d'autre part, d'optimiser la reproduction des géniteurs afin de tenter la réintroduction dans deux sites restaurés

[REDACTED]

## MOTIVATION ou CONDITIONS

**Avis du CNPN :**

**Vu la situation critique pour la conservation de l'espèce en Normandie et de son statut d'espèce à Plan National d'Action;**

**Vu le travail de prospection fourni en amont pour préciser la répartition de l'espèce en Normandie avec l'utilisation de techniques robustes, ADN environnementale notamment;**

**Vu l'accompagnement du porteur du projet par un Comité scientifique garant du bon déroulement des opérations;**

**Vu l'attention portée à la gestion et la réhabilitation des habitats composant l'unité écologique fonctionnelle de l'espèce;**

**Vu le caractère expérimental et reproductible de l'opération dans des situations d'urgence similaire pour la conservation d'une espèce à forte valeur patrimoniale,**

**Le CNPN émet un avis favorable à la demande.**

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :  
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 11 Février 2019

Signature :

